

choses, qu'une économie très notable avait été effectuée par les emprunts à 4 p.c. On a calculé que les emprunts à 4 p.c. avaient été faits au pair; mais il faut se rappeler que pour chaque \$10,000 le trésor public ne reçoit que \$8,900. Il faut se rappeler, en second lieu, que ce qu'on a dit des 4 p.c. trompe entièrement, car la vérité est que l'emprunt coûte 1 $\frac{1}{2}$ p.c., ainsi que je l'ai déjà démontré. Par conséquent, le calcul aurait dû être fait à 4 $\frac{1}{2}$ p.c. au lieu de 4.

Dans le cours de sa campagne de l'été dernier, le ministre des Finances a prétendu qu'il avait considérablement diminué le taux de l'intérêt et que pour chaque \$100 que nous empruntons, nous payions \$5.87, tandis que dans ce dernier emprunt nous n'avions payé que \$4.64, c'est-à-dire, en d'autres mots, que le taux de l'intérêt avait été diminué de près de 12 p.c.

Maintenant, les Comptes Publics ont été arrangés de manière à accuser une moyenne de \$4.86 comme taux de l'intérêt; mais c'est une erreur, ainsi que le calcul suivant va le démontrer.

En 1873 la dette portant 6 p.c. d'intérêt était de \$46,445,571, et en 1877, avec le même intérêt, elle était de \$36,436,146: soit une diminution de \$10,009,225. La dette portant 4 p.c. d'intérêt était de \$12,182,426 en 1873, et avec le même intérêt elle était de \$66,048,861 en 1877: soit une augmentation de \$53,866,435 depuis 1873. De cette dette de 4 p.c., à peu près \$19,060,000 sont composées de l'emprunt portant la garantie impériale. La balance comprend l'emprunt de 1874, \$19,466,666, et plusieurs petits items de détail s'élevant à \$1,306,435. Tous ces emprunts ont été négociés à 9 ou 10 p.c., y compris les commissions.

En 1874 les sommes suivantes figurent en regard de l'emprunt dans les Comptes Publics, \$2,212,796; en 1876, \$304,508; en 1877, \$1,163,803: soit un total de \$3,686,107, ou un peu plus de 10 p.c. sur \$36,500,000.

Par conséquent, en comparant le taux de l'intérêt payable sur la dette de 1873 avec celui de 1877, la dette de \$133,208,699 doit être diminuée de \$3,686,107, ce qui la met à \$129,522,592. Et à l'intérêt réellement payé, c'est-à-dire \$6,483,727, il faut ajouter 2 p.c., la différence entre 6 et 4 p.c. sur

M. PLUMB

la somme de \$1,009,225 transférée de l'emprunt à 6 p.c., \$200,185. Ceci porté à \$6,683,912 tout l'intérêt payable sur la dette: c'est-à-dire 5.16 p.c. sur \$129,522,592, au lieu de 4.86 ainsi qu'accusé dans les Comptes Publics, ou 0.04 p.c. de plus que le taux de l'intérêt en 1873, où il était de 5.12.

Il est donc évident que l'assertion du ministre des Finances, d'avoir opéré une réduction, est tout à fait insoutenable.

Les comparaisons qu'il a faites entre ces emprunts et ceux des pays étrangers manquent également de justesse, à cause des liens qui nous unissent à la mère-patrie.

Je déplore profondément le fait que le ministre des Finances n'a aucun moyen de combler les déficits qui se produisent constamment.

Sir JOHN A. MACDONALD—Je crois qu'il a toujours été d'usage de ne pas divulguer les noms des agents qui négocient les emprunts, mais je n'ai jamais pu m'expliquer pourquoi.

M. CARTWRIGHT—Moi-même je n'attache pas une très grande importance au fait de donner ou de garder les noms; mais les agents qui ont contracté l'emprunt ont fait la négociation selon la coutume de Londres, qui ne permet pas que leurs noms soient divulgués.

La proposition, telle qu'amendée, est adoptée.

La Chambre s'ajourne
à 11.40 p. m.

CHAMBRE DES COMMUNES,

Jeudi, 25 avril 1878.

L'Orateur prend le fauteuil à 3 heures.

Prières.

ÉLECTION DES DÉPUTÉS.

[BILL No. 20]

(M. Laflamme.)

TROISIÈME LECTURE.

M. BURPEE (Sunbury)—Conformément à l'avis par moi donné, j'ai